Balises pour le verdict de corrections mineures et pour le verdict de corrections majeures dans les productions de fin d'études[1]

Dimensions	Corrections mineures	Corrections majeures
Atteinte des objectifs	L'ensemble des objectifs associés à la production est atteint, mais le manuscrit demande quelques ajustements qui visent à améliorer le texte final.	Certains des objectifs associés à la production ne sont pas atteints et il faut modifier le manuscrit pour répondre à l'ensemble des objectifs.
Nature des corrections	Coquilles, précisions minimales de certains concepts ou idées, correction de passages mineurs, etc.	Correction d'aspects importants d'une partie substantielle ou d'une partie complète du manuscrit (réorganisation de la structure, nouvelles recherches nécessaires, analyse à revoir, etc.)
Temps nécessaire pour faire les corrections	Cela se fait en peu de temps (moins de quelques semaines).	Cela demande du temps (plus d'un trimestre)
Notation	La personne évaluatrice est en mesure d'accorder la mention « réussi », moyennant la validation par la direction des ajustements mineurs demandés.	La personne évaluatrice a besoin de revoir la nouvelle version du manuscrit, avant d'être en mesure d'accorder la mention « réussi ». Les corrections majeures entrainent une nouvelle évaluation d'une version modifiée de la production. Dans le cas d'une thèse, la soutenance ne pourra avoir lieu avant cette seconde évaluation.
Quantité de corrections	Ne constitue pas un critère, car des corrections peuvent être nombreuses sans être majeures ou, à l'inverse, être peu nombreuses, mais importantes (voir les autres critères).	

[1] Le verdict « Inacceptable » ne permet pas un second dépôt et entraine l'exclusion de l'étudiante ou de l'étudiant de son programme d'étude. Il ne devrait être attribué qu'en cas de situations exceptionnelles (ex. plagiat partiel ou total, utilisation de l'IA pour la production du mémoire ou de la thèse sans mentions adéquates).